



Vernaison, le 27 mai 2021

CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 juin 2021 à 19h30

A LA SALLE DES FETES

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption des procès-verbaux des 25 mars et 9 avril 2021

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

D.09.04.2021/01 du 9 avril 2021 Visioconférence : cette séance peut être suivie par visioconférence , il sera demandé à chaque conseiller municipal d'indiquer au plus tard 48 h avant la réunion, son choix de participation (présentiel ou à distance), par courriel adressé à la mairie (mairie@vernaison.fr) et à la Direction Générale des Services (dg@vernaison.fr).

Chaque conseiller recevra par courriel les informations individuelles nécessaires à sa connexion aux outils de visioconférence

La connexion à la visioconférence se fera par l'intermédiaire de l'outil Teams.

RAPPORTS

1 – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Fixation des indemnités forfaitaires complémentaires pour les scrutins électoraux du mois de juin 2021.

1.2 Communication des rapports annuels 2019 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité des services publics : « eau potable et assainissement » et « prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés »

2 – RESSOURCES HUMAINES

2.1 Approbation de la convention à intervenir entre la Commune et le médecin de la crèche fixant les modalités de fonctionnement et fixation du montant de la vacation horaire

2.2 Création d'un poste non permanent pour l'accueil de loisirs pour répondre à un accroissement temporaire d'activité durant les vacances scolaires de l'été 2021

2.3 Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

3 – SECURITE

3.1 Mise en place d'une zone bleue

4- COMMUNICATION – ANIMATIONS

4.1 Approbation de la convention intercommunale pour l'organisation d'un trail intercommunal « entre Lônes et Côteaux » Edition 2021 – Grigny- Charly – Millery- Vernaison

4.2 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'une zone d'activités ludiques – stade de foot de Vernaison

5- POLE EJES

5.1 Approbation du règlement de fonctionnement du RAM

6- URBANISME

6.1 Transfert du chemin de la Pronde dans le domaine public métropolitain.

6.2 Dénomination d'une voirie communale

7 – QUESTIONS DIVERSES



Le Maire

Julien VUILLEMARD